

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 100

Room 100, 167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba R3B 0T6

Bid Fax: (204) 983-0338

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Western Region Room 100 167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba

Title - Sujet					
Mobile Ventilated Surgical Tal	ble				
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date			
6D063-151224/A	2015-1	1-02			
Client Reference No N° de ré 6D063-151224	•				
GETS Reference No N° de ré PW-\$WPG-070-9645	férence de SEAG				
File No N° de dossier	No./N° V	ME			
WPG-5-38166 (070)					
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fir	Time Zone Fuseau horaire		
at - à 02:00 PM on - le 2015-12-14			Central Standard Time CST		
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:	7			
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	uyer ld - ld de l'acheteur		
Barenz, Leanne		wpg070			
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No N° de FAX			
(204) 229-6909 ( )		(204) 983-7796			
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				
Destination - des biens, service					
PUBLIC HEALTH AGENCY (	OF CANADA				
1015 ARLINGTON ST					
WINNIPEG Manitoba					
R3E3P6					
Canada					
I					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	er au nom du fournisseur/
Signature	Date



R3B 0T6

File No. - N° du dossier

### **TABLE DES MATIÈRES**

PARTIE 1	. – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ
1.2	BESOIN
1.3	COMPTE RENDU2
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES2
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES
2.2	Présentation des soumissions 3
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION
2.4	LOIS APPLICABLES
PARTIE 3	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS3
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION4
4.1	Procédures d'Évaluation
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION
PARTIE 5	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES5
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
PARTIE 6	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT6
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ
6.2	BESOIN
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES
6.4	DATE DE LIVRAISON
6.5	RESPONSABLES
6.6	PAIEMENT
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION
6.8	ATTESTATIONS
6.9	LOIS APPLICABLES 8
6.10	Ordre de priorité des documents
6.11	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA
6.12	ASSURANCES 9
ANNEXE	A
BESO	N
	B
	PAIEMENT13
	14
	Y REQUIREMENTS CHECKLIST
PLKONII	I REQUIREMENTS CITECAEIST

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID  $WPG070 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Exigences relatives à la sécurité

- Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
  - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - c) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
- On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
- Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du <u>Programme de sécurité industrielle (PSI)</u> de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html).

#### 1.2 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

#### 1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### 1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID WPG070

File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 120 jours

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

#### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

#### PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copies papier) Section II: Soumission financière (1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID  $WPG070 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

File No. - N° du dossier

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de presentation décrités ci-apropour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### 3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 4.1.1 Évaluation technique

#### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Capacité d'exécuter la totalité des travaux décrits à l'annexe A.
- b) Présentation de prix fermes pour l'ensemble des articles figurant à l'annexe B.

#### 4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2015-06-26) Évaluation du prix

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID  $WPG070 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

#### 4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

#### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

#### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

Formatted: Indent: Left: 0 cm

N° de l'invitation - Solicitation No. 6D063-151224/A N° de réf. du client - Client Ref. No. 6D063-151224

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID WPG070

File No. - Nº du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eg/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

#### Exigences relatives à la sécurité

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le PSI) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

- L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
- Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
- 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
  - b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

#### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

#### Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

 $N^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. 6D063-151224/A N° de rêf, du client - Client Ref. No.  $N^{\circ}$  de rêf, du Client - Client Ref. No.

Courriel:

N° de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID WPG070 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

6D063-151224
6.4 Date de livraison  Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le (insérer la date).
6.5 Responsables
<b>6.5.1</b> Autorité contractante L'autorité contractante pour le contrat est :
Leanne Barenz Supply Specialist Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements 100-167 Lombard Ave Winnipeg, MB., R3C 2Z1
Téléphone :       204-229-6909         Télécopieur :       204-983-7796         Courriel :       leanne.barenz@pwgsc.gc.ca
L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.
<b>6.5.2 Chargé de projet</b> Le chargé de projet pour le contrat est :
Nom :TBD Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :
Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.
6.5.3 Représentant de l'entrepreneur Nom : Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone :

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID  $WPG070 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

#### 6.6 Paiement

#### 6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_TBD\_\_\_\$. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

#### 6.6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

#### 6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

#### 6.8 Attestations

#### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03) biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_TBD\_\_\_\_

#### 6.11 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ WPG070 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

#### 6.12 Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12) Assurances

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID  $WPG070 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

#### **ANNEXE A**

#### **BESOIN**

Le Centre JC-Wilt et le CSCSHA/LNM ont besoin d'équipement vétérinaire essentiel pour la réalisation adéquate des manipulations d'animaux et des procédures de prélèvement. La table d'opération requise sera une pièce d'équipement capitale : elle servira à un grand nombre de projets et sera utilisée pendant de nombreuses années. Les documents sur l'utilisation des animaux autorisant l'utilisation d'animaux au CSCSHA, cette pièce d'équipement appuiera tous les mandats principaux du LNM, car les animaux servent aux fins de la recherche, de la surveillance, des services de référence, des activités de diagnostic, du leadership et de l'intervention en cas d'éclosion, ainsi que du leadership en matière de formation et de coordination.

#### Spécifications, objectifs et critères de rendement

Grâce à cette table d'opération, les projets relatifs aux animaux pourront fournir des produits (biologiques) de qualité aux programmes de laboratoire qui utilisent nos services. Cette table servira à la réalisation de chirurgies mineures qui requièrent le maintien d'un champ stérile. La table d'opération doit être mobile, car il faudra la déplacer en fonction des différents agents pathogènes à manipuler et des différentes espèces animales, telles que les souris ou les primates non humains. Comme le système d'évacuation d'air du bâtiment ne peut pas traiter les gaz anesthésiques en excès qui résultent des services techniques vétérinaires, nous avons besoin d'une table ventilée autonome, dotée de matériel d'acheminement et d'évacuation des gaz anesthésiques. Voir la pièce jointe « Criteria for Mobile Ventilated Downdraft Surgery Table » pour connaître les caractéristiques requises.

N°	Description	Satisfait	Non	N° de la page de
d'article			satisfait	la proposition
1	TABLE D'OPÉRATION ET INSTRUMENTS			
1.1	Doit pouvoir permettre à deux membres du personnel			
	de réaliser simultanément des interventions			
1.2	Dimensions de la table avec le support pour réservoirs			
	d'oxygène (jusqu'à 2 pouces d'écart) : 49 po de long x			
	31 po de large, hauteur ajustable de 33 à 43 po			
1.3	Construction en acier inoxydable			
1.4	Surface opératoire perforée ventilée			
1.5	Surface interchangeable pour nécropsie : surface			
	ventilée périphérique			
1.6	Surface interchangeable pour perfusion avec			
	inclinaison intégrée et point de drainage pour la			
	collecte des liquides dans un contenant			
1.7	Toutes les surfaces doivent être facilement			
	interchangeables sans outils.			
1.8	Système d'évacuation des gaz d'anesthésie en excès			
1.9	Repose-pieds de chaque côté sur la longueur de la table			
1.10	Structure d'éclairage direct à DEL fournissant un			
	éclairage suffisant de toute la table			
1.11	Dimensions de la structure d'éclairage : hauteur			
	maximale de 83 po, hauteur minimale de 70 po du			
	plancher; profondeur ne dépassant pas celle de la			
	table			

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

% Id de l'acheteur - Buyer ID WPG070 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.12	Boutons de commande montés sur la table permettant			
	l'ajustement électrique en hauteur; panneau de			
	commande d'une largeur maximale de 10 po			
1.13	Système interne de rinçage à l'eau, de drainage et			
	d'alimentation en eau par raccord rapide			
1.14	La table doit être mobile et être dotée de 4 roulettes			
4.45	verrouillables et de pieds réglables.			
1.15	Au moins 4 prises électriques à basse tension			
1.16	Deux ensembles incluant chacun : deux débitmètres			
	pour l'oxygène et le CO <sub>2</sub> avec raccords d'alimentation			
4.47	en gaz			
1.17 1.18	Un vaporisateur d'isoflurane pour anesthésie			
1.18	Support pour le vaporisateur d'isoflurane T3ISO existant			
1.19	Panneau d'accès monté à l'arrière pour les			
1.13	débitmètres et les vaporiseurs			
1.20	Raccord pour l'acheminement de gaz à une boîte			
1.20	d'induction			
1.21	Support pour bouteilles d'oxygène pour deux			
	réservoirs d'oxygène de taille E			
1.22	Deux panneaux de commande distincts pour les			
	opérateurs			
1.23	Interrupteur marche/arrêt			
1.24	Deux prises pour matelas chauffant			
1.25	Matelas chauffant, taille minimale de 8 po x 11 po			
1.26	2 sondes thermiques rectales pour rongeurs			
1.27	2 ensembles de masques faciaux transparents en			
	série pour l'anesthésie gazeuse de 4 souris			
1.28	2 masques faciaux d'anesthésie pour lapins			
1.29	Chambre d'induction d'anesthésie d'un volume de			
	2 litres, avec orifice d'évacuation de 0,8 po et orifice			
	d'entrée de 0,2 po			
2	CAISSON D'ASPIRATION ET DE FILTRATION DES			
0.4	VAPEURS			
2.1	Dimensions (jusqu'à 2 pouces d'écart) : 28 po de long			
0.0	x 17 po de large x 20 po de haut			
2.2	Construction en acier inoxydable			
2.3	4 roulettes verrouillables (la hauteur du caisson ne doit			
2.4	pas dépasser 32 po) Système de commande numérique incluant un bouton			
2.4	marche/arrêt et un système d'avertissement sonore et			
	visuel pour signaler la présence de matériel			
	particulaire sur le filtre			
2.5	Tuyau de raccordement entre la table et le caisson	1	+	
2.0	d'extraction, d'une longueur minimale de 12 pieds			
2.6	Préfiltre : le filtre grossier doit être facilement	†	1	
	accessible et être facile à changer			
2.7	Filtre principal : on doit pouvoir utiliser un filtre HEPA	†	1	
	0,3 micron, un filtre à charbon actif ou un filtre			
	combiné.			
2.8	Le filtre doit avoir un taux d'extraction constant et être	1		
		1	1	

N° de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID WPG070 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

2.9	Doit inclure un dispositif de détection de la qualité de l'air évacué pour la surveillance des gaz d'anesthésie en excès		
3	PORTÉE DES TRAVAUX		
3.1	Livraison du matériel à l'entrepôt		
3.2	Mise en service		
3.3	Formation		
3.4	Garantie d'au moins 12 mois après la mise en service		

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID WPG070 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

#### ANNEXE B

#### BASE DE PAIEMENT

Article	Description	Quantité	Prix
1	Table ventilée mobile Conformément aux exigences figurant à l'annexe A, y compris l'ensemble des frais de mise en service, de garantie et de livraison	1 unité	\$
2	Formation	1 unité	\$
			TPS\$ Total\$

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ WPG070 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

#### ANNEX C

#### **SEQURITY REQUIREMENTS CHECKLIST**

		00.00		
	RECEIV	至13		
	Apult 2.0 °	1045		
	20 2	.015		
Government G	Souvernement		Contract Number / Numéro	du contrat
	u Canada		6D063 15 1242	
			Security Classification / Classification	ation de sécurité
			UNCLASSIFIED	
	SECURITY REG	UIREMENTS CHEC	VIJET (SPCI)	
LIST	E DE VÉRIFICATION DES E	XIGENCES RELAT	IVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)	
DT A CONTRACT SECONDACT	CONTROL OF THE PROPERTY OF THE	WATER VALUE OF THE PARTY OF THE	DATE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR	THE STATE OF THE S
Originating Government Departme Ministère ou organisme gouverne	mental d'origine Public Health	Agency of Canada	<ol> <li>Branch or Directorate / Direction</li> <li>IOPC</li> </ol>	an générale ou Direction
a) Subcontract Number / Numéro		3. b) Name and Ad	dress of Subcontractor / Nom et adres	se du sous-traitant
Brief Description of Work / Brève	description du trausil			
ender Process to purchase an Anaerob				
	S. G. G. Harris			
a) Will the supplier require access	to Controlled Goods?			✓ No Y
Le fournisseur aura-t-II accès à				Li Non Li O
b) Will the supplier require access Regulations?	to unclassified military technical	data subject to the pro	visions of the Technical Data Control	✓ No Yo
Le fournisseur aura-t-il accès à	des données techniques militaire	s non classifiées qui s	ont assujetties aux dispositions du Ré	glement
sur le contrôle des données tec indicate the type of access requir	hniques?			
Will the supplier and its employ			D information or accole?	No DY
Le fournisseur ainsi que les em	ployés auront-ils accès à des ren	seignements ou à des	biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS	S? V Non V
(Specify the level of access us)				
b) Will the supplier and its employ	utilisant le tableau qui se trouve à	nersonnell require acc	ess to restricted access areas? No ar	ocess to No Y
PROTECTED and/or CLASSIF	IED information or assets is perm	itted.		Non V O
Le fournisseur et ses employés	i (p. ex. nettoyeurs, personnet d'e s biens PROTÉGÉS et/ou CLASS	ntrelien) auront-ils acc	ès à des zones d'accès restreintes? L	accès
c) Is this a commercial courier or	delivery requirement with no over	night storage?	se	✓ No ☐ Y
S'agit-il d'un contrat de messag	gerie ou de livraison commerciale	sans entreposage de	nuit?	✓ Non Ye
a) Indicate the type of Information	that the supplier will be required	lo access / Indiquer le	type d'information auquel le fournisse	ur devra avoir accès
Canada	NA NA	ATO / OTAN	Foreign / É	tranger
b) Release restrictions / Restriction				
No release restrictions Aucune restriction relative	All NATO cour Tous les pays		No release restriction re	
a la diffusion	rous in pays	Se l'Olivie	à la diffusion	Hadve
Not releasable				
ne pas diffuser				
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: /		Restricted to: / Limit	
Specify country(les): / Préciser le(s	) pays . Specify country	y(ies): / Préciser le(s) ;	pays : Specify country(ies)	: / Préciser le(s) pays :
	- 1			
c) Level of information / Niveau d'	information			
PROTECTED A	NATO UNCLA	SSIFIED	PROTECTED A	
PROTÉGÉ A	NATO NON C		PROTÉGÉ A	
PROTECTED B	NATO RESTR		PROTECTED B	
PROTECTED C	NATO CONFIL	BION RESTREINTE	PROTEGÉ B	
PROTÉGÉ C	NATO CONFIL	DENTIEL	PROTÉGÉ C	
CONFIDENTIAL	NATO SECRE		CONFIDENTIAL	
CONFIDENTIEL L	NATO SECRE COSMIC TOP		GONFIDENTIEL SECRET	
SECRET	COSMIC TOP		SECRET	
TOP SECRET			TOP SECRET	
TRÉS SECRET			TRÈS SECRET	
TOP SECRET (SIGINT) TRÊS SECRET (SIGINT)			TOP SECRET (SIG TRÊS SECRET (SI	
THE SECRET (SIGINT)			TRES SECRET (SI	21141) LJ
TBS/SCT 350-103(2004/12)	Security Class	sification / Classificatio	n de sécurité	~ "
		UNCLASSIFIED	2 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Canada
				- Lucia

Government Gouvernement du Canada

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ WPG070 \end{array}$ 

Contract Number / Numéro du contrat

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

of Canada du Canada		Security Classifi	6D063 15 1242 callen / Classification ( UNCLASSIFIED	de sécurité
PARTI A (continued) / PARTIE A (satto)  9. Will the supplier require access to PROTEC! Le fournisseur aura-t-il accès à des reneign if Yes, indicate the level of sentilivity. Dans l'affirmative, indiquer le rilveau de sens 9. Will the supplier require access to extremely	ements ou à des biens COMSEC ibilité : sensitive INFOSEC Information o	désignés PROTÉGÉS et/ou CL r assets?		No Yes
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseign Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) o Cocument Number / Numéro du document : PART B. RERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE 10. a) Personnel security screening level requir	lu matériel ; B - PERSONNEL (FOURNISSE	UR)	17	Non Oul
▼ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ  TOP SECRET – SIGINT TRÈS SECRET – SIGINT SITE ACCESS ACCES AUX EMPLACEMENT  Special comments: Commentaires spéciaux :	CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIA	SECRET SECRET		
NOTE: If multiple levels of scre- REMARQUE: SI plusieurs nive 10. b) May unscreened personnel be used for p Du personnel sans autorisation securial If Yes, will unscreened personnel be esc Dans l'affirmative, le personnel en quest PART CO-SAFEGUAROS (SUPPLIERY / PART	re peut-II se voir confier des partie orted? on sera-t-il escorté?	requis, un quide de classification es du travail?	n de la sécurité doit êtr	e fourni.  No Yes Non Oul  No Yes No Yes Oul
INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNE  11. a) Will the supplier be required to receive a premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir - CLASSIFIÉS?	MENTS / BIENS nd store PROTECTED and/or CL	ASSIFIED Information or assets		No Non Yes
11. b) Will the supplier be required to safeguar Le fournissour sera-t-il tenu de protéger	d GOMSEC information or assets des renseignements ou des biens	COMSEC?		V No Yes Non Oui
PRODUCTION  11. c) Will the production (manufacture, and/or re occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront- et/ou CLASSIFIÉ?				No Yes
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA  11. d) Will the supplier be required to use its IT sy Information or data?  Le fournéaseur sera-t-it enu d'utiliser sea p renségnements ou des données PROTÉ	rsterns to electronically process, pro	oduce or store PROTECTED and	/or CLASSIFIED	No Yes Oui
Will there be an electronic link between the Disposera-t-on d'un lien électronique entre gouvernementale?	supplier's IT systems and the gove le système informatique du foumis	èmment department or agency? sseur et celui du ministère ou de l	'agence	No Non Ou
TBS/SCT 350-103(2004/12)	Security Classification / C	Classification de sécurité		Canadä

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ WPG070 \end{array}$ 

Contract Number / Numéro du contrat

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

17 m 01		mer		Gouvernen				Contract Number / Numero du contrat								
	Cana	da		du Canada	i							63 15				
									Secur	ity Classif	CENE	EL/8	PP 1	fication de sé	curite	
For users comp site(s) or prem Les utilisateurs	pleting ises.	the	form	manually use							*****					
liveaux de sau							vern comser o	e tableau reci	ipituleiii t	A-0033003	pou	1111010	quei	. pour choque	categorie	0.103
or users com Dans le cas de dans le tableau	s utilis	ateu	irs qu		le formula	ire on Ilg	ne (par Interr		ses aux o	questions						aisles
Category Categore		HOTE			ASSIFIED ASSIFIÉ			NATO						COMSEC		
	A	В	0	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	TOP		DTECTO		CONFIDENTIAL	Secret	Tor
		CONFIDENTIEL		NATO DIFFUSION RESTRENTE	NATO CONFIDENTIEL		SECRET COSNIC TRES SECRET	A	9	С	CONFIDENTIEL	11.172.7.373	TRAS SECRET			
ormation / Assets nseignements / Be	ens						nga ng-ng			SECTE		П				
duction									hr 2	1				- 0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0		
Vedia /																
ink / nélectronique																

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité

UNCLASSIFIED

Canadä'

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ WPG070 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

overnment Canada

Gouvernement

Contract Number / Numéro du contrat 60063 16 1242 Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

<ol> <li>Organization Project Authority / Chargé de projet de l'o Name (print) - Nom (en lettres moufées)</li> </ol>				Signature	1112
Fablen, Christie		Program Support Administrator			(Bdda)
elephone No N° de téléphone Facsimile No N° de 204-789-5038 Facsimile No N° de 204-789-5038		e télécopieur E-mall address - Adresse co christie fablan@phac-aspc.ge			
4. Organization Security Authority	/ Responsable de la séc	urité de l'orga	nisme		
Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre		Signature	
Pucknell, Ched		so		/=	2-2011/11
elephone No N° de téléphone 204-789-2041	Facsimile No Nº de 204-769-7401	télécopleur	E-mail address - Adresse courr chad.pucknel@phac.aspc.gc.ca	iel	Date 2015   08   20
	es (p. ex. Guide de sécu	ecurity Classif rité, Guide de	fication Guide) attached? classification de la sécurité) sont	-elles jointe	s? Won Yes
<ol> <li>Procurement Officer / Agent d'a</li> </ol>					
Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre		Signature	
Telephone No Nº de téléphone Facsimile No Nº d		télécopleur E-mail address - Adresse courri		rriel	Date
elephone No Nº de téléphone	Carlo and a service of the service o				
	Autorité contractante en	matière de si	écurité		
elephone No N° de téléphone 7. Confracting Security Authority I lame (print) - Nom (en lettres mou		matière de se	écurité	Signature	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

Canadä'